L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 26 AVIL 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 26 AVRIL 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ouest et Sud des Etats-Unis.—Echange direct.

Nous venons de lire, dans le *Democrat* de Donaldsonville, Louisiane, une correspondance sur la nécessité d'établir, entre le Nord et le Sud des relations commerciales plus directes.

Rien dans le texte n'indique nettement d'où vient le communiqué, mais il est clair qu'il a été envoyé d'une grande ville de l'Ouest au *Democrat*, et l'auteur, qui connaît à fond la Louisiane, qu'il a longtemps habité, est bien certainement un négociant de St. Louis.

L'Ouest et le Sud, dit-il—nous ne traduisons pas, nous résumons—sont les deux grandes sections productrices de l'Union. Producteurs, l'un par rapport à l'autre, ils sont aussi mutuellement consommateurs. L'Ouest consomme les produits du Sud, le Sud consomme les produits de l'Ouest. A ce titre, ils dépendent, dans une certaine mesure, l'un de l'autre. "Vous avez un besoin absolu de nos mulets; nous ne pouvons nous passer de votre coton. Vous venez chercher chez nous votre maïs, votre viande de boucherie; nous allons vous demander vos barils de whisky, vos bancauts de sucre. Delà, nécessité de relations commerciales, aussi étroites que fréquentes, entre vous et nous."

Cela ne saurait pas : la nature, l'état des choses veulent qu'il en soit ainsi. Puisque ni vous ni nous ne pouvons échapper à ce commerce, qui s'impose également à tous les deux, n'est-il pas bien, n'est-il pas nécessaire qu'il s'exerce dans les conditions les plus favorables, de façon que chacun en souffre le moins et en profite le plus possible ?

C'est justement le contraire qui a lieu. Convenons-en, il est déplorable qu'entre vous et nous qui sommes mutuellement producteurs et consommateurs, il se dresse une nombreuse classe dont tout le talent consiste à vivre à nos dépens. Elle n'a d'autre métier que celui-ci : faire tomber la marchandise que veut placer le producteur; faire monter le produit dont a besoin le consommateur. Elle a en main la balance du trafic qu'elle manie avec une habileté merveilleuse. Quand l'article se trouve dans le plateau de l'offre, ils donnent le coup de pouce pour le faire baisser ; quand il se trouve dans le plateau de la Demande, ils donnent le coup de pouce en sens inverse pour le faire hausser—de telle sorte qu'à tous les titres, soit comme vendeurs, soit comme acheteurs, nous n'arrivons jamais qu'à perdre.

Et, l'auteur donne quelques chiffres; nous reproduisons :

"L'automne et l'hiver derniers, nous avons vendu notre maïs 25 cents le boisseau ; notre blé, de 55 à 70 cents le boisseau ; notre coton, de 8 à 10 cents ; notre foin, $6 la tonne ; notre avoine, 30 cents. Ce sont là des prix qui ne nous laissent presque aucun bénéfice."

"D'un autre côté, nous achetons notre sucre blanc 10 et 12 cents, notre sirop de bonne qualité $1 25, et tout le reste en même proportion—prix véritablement ruineux, en égard au peu de gain que nous faisons comme producteurs."

Qui provoque toutes ces hausses sur les articles en vente, toutes ces baisses sur les articles en achat ? Ceux qui s'imposent au Nord et au Sud comme intermédiaires.

Ces hommes-là travaillent, dit-on ; ils font un commerce qui exige du savoir-faire et des capitaux ; ils vont prendre la marchandise sur le lieu de production et la transfèrent sur le lieu de consommation ; il faut bien qu'ils tirent de leur négoce un bénéfice. Nous ne nous y opposons nullement, à condition toutefois que ce bénéfice soit raisonnable, qu'il n'absorbe pas le fruit du travail des autres.

Mais, franchement, cinq et sept pour cent sur le sucre, c'est trop, beaucoup trop ; cinquante et soixante-quinze cents le boisseau sur le maïs, c'est trop, beaucoup trop ; dix cents la livre sur le bacon, c'est trop, beaucoup trop. A ce taux-là, il ne reste plus de profit.

Dans des cas trop nombreux, les prix sont plus que doubles, sans l'influence de la spéculation ; dans le temps que fait la marchandise de la ferme de l'Ouest à l'habitation du Sud, et vice-versâ. Vous voyez, à chaque instant, un article qui a rapporté au planteur louisianais dix cents à peine, coûtera au cultivateur ou à l'industriel missourien plus de vingt cents. Il en résulte cette conséquence profondément injuste, que, étant donné un produit, c'est à celui à qui il a coûté le plus de peine, le plus de travail, qu'il rapporte le moins.

En supposant, dit l'auteur du communiqué, que nous, habitants de l'Ouest, nous soyons obligés de payer très cher vos sirops, votre sucre, votre coton, qui doit en bénéficier, sinon le planteur qui a eu à lutter, pendant presque toute l'année, contre la sécheresse, contre les hautes eaux, contre l'inondation même, souvent, contre la dépréciation de ses produits, contre la stagnation commerciale ? Au contraire, tout le gain va grossir la caisse du spéculateur. Passe encore si ce dernier était un facteur important dans l'avancement du progrès, s'il contribuait efficacement à la marche en avant de l'humanité. Mais non ; par les entraves qu'il apporte aux relations entre le producteur et le consommateur, il ralentit le mouvement, au lieu de l'activer.

Ce que vient d'être dit du planteur du Sud, s'applique également au fermier de l'Ouest, continue l'auteur.

"Si vous êtes obligés d'acheter votre maïs, votre blé, votre viande, à qui en doit profiter la vente, si ce n'est au fermier du Missouri ou de l'Illinois qui produit ces choses, au prix de fatigues inouïes, se levant de bonne heure, se couchant tard, courbé tout le jour sous le poids du travail, la moitié gelé, l'hiver, par la bise et la chute des neiges, ruisselant de sueur, l'été, sous les ardeurs d'un soleil brûlant, quand il n'est pas trempé par des pluies torrentielles ?"

"Il n'est pas besoin d'être animé d'un esprit révolutionnaire pour désirer le changement d'un ordre étrange état de choses ; c'est, au contraire, l'esprit de conservation qui fait comprendre la nécessité de la réforme. Ne pourrait-on pas, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, réussir à établir, entre les fermiers du Nord et les planteurs du Sud, des relations commerciales aussi étroites, un échange direct des produits de ceux-ci et de ceux-là ?

Jamais l'harmonie n'a été si grande, si sincère entre les deux sections qui ont besoin l'une de l'autre et dont les intérêts sont identiques. Elles le savent bien ; aussi n'ont-elles qu'un désir, c'est que leurs liens d'amitié se resserrent tous les jours, de plus en plus. La spéculation en est venue à des abus odieux, évidents, qui deviennent dangereux, attendu qu'ils engendrent partout la gêne, et que la gêne provoque à son tour les mécontentements.

Il serait facile pourtant de s'entendre entre travailleurs et producteurs des deux sections, de façon à régler ses petites affaires, honnêtement, et au profit de chacun. Aux relations indirectes, relativement rares, que nous entretenons maintenant, eu succéderaient de directes, de quotidiennes, qui uniraient en faisceau les habitants de la grande Vallée, qui en feraient un corps puissant, auquel rien ne résisterait, ni au point de vue économique, ni au point de vue politique. L'Union n'aurait pas à s'en plaindre, parce qu'elle en bénéficierait autant que nous, plus que nous, peut-être. Au moment où s'ouvre une nouvelle ère, fruit d'une révolution aussi pacifique que bienfaisante, certes, l'occasion est belle ; tâchons au moins d'en profiter.

Le Propagateur Catholique, d'hier, samedi :

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que Mgr Leray vient d'approuver et de bénir l'association formée dans le but de soulager dans sa détresse le diocèse de la Nouvelle Orléans.

Nous donnons les statuts de l'association et la lettre de remerciement adressée par Mgr l'Archevêque aux dames fondatrices de l'œuvre.

UNION CATHOLIQUE DIOCÉSAINE DU SACRÉ-CŒUR.

Avec l'autorisation et sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur Leray, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, une association est fondée sous le vocable Union Catholique Diocésaine du Sacré Cœur.

L'Association a pour but de pourvoir aux besoins du diocèse de la Nouvelle-Orléans dans la crise financière qu'il traverse ; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse.

La souscription annuelle d'une piastre, au moins, par an, confère le titre et les privilèges de membre de l'Association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir, de centraliser les souscriptions, de multiplier les moyens d'action de l'œuvre, et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'Association auront part aux prières, aux suffrages, aux messes, pour les bienfaiteurs à toutes les œuvres méritoires du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Leurs noms seront mis dans un cœur d'or placé au-dessus du maître-autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le 1er vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'Association.

LETTRE DE MONSEIGNEUR LERAY AUX DAMES DE L'ŒUVRE.

Mesdames,

Je bénis de tout cœur l'œuvre due à l'inspiration de votre foi et de votre amour pour notre beau et cher diocèse. Je ne doute pas que grâce à votre zèle, à votre infatigable dévouement et à l'accueil que vous fera la générosité des fidèles, l'Union Catholique Diocésaine du Sacré-Cœur ne prenne une rapide extension dans tout le diocèse et n'amène bientôt la fin de nos épreuves et de nos angoisses.

Que Dieu seconde vos efforts et vous en donne dès ici-bas la récompense dans les grâces de choix pour vous et vos familles.

Votre archevêque vous remercie et vous envoie sa paternelle bénédiction.

Simon, 21 rue de l'Hopital, exécute de magnifiques photographies-cabinet à raison de trois dollars la douzaine.

Photographies des enfants faisant leur Première Communion, une spécialité, chez L. Robira rue Royale, 245.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

Avis.

Plusieurs réclamants et agents de réclamants (gangs) ont prétendu que les montants alloués par la Commission des Réclamations franco-américaine devaient être payés à Paris. J'ai l'honneur de les informer que selon informations reçues ce jour et confirmant celles que j'ai précédemment communiquées au public les réclamations seront payées à Paris.

Sans pouvoir rien garantir, je suis d'avis qu'il se passera deux ou trois mois avant que les réclamants ne reçoivent les sommes qui leur ont été allouées.

Il m'a été dit que la Caisse des Dépôts et Consignations serait chargée du paiement des indemnités.

La Nouvelle Orléans, le 24 avril 1885.

Le Consul général chargé du Consulat

VICOMTE PAUL D'ARZAC.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

M. Léon Chotteau, vice-président du Syndicat général de l'Union Générale du Commerce et de l'Industrie ; président de la Chambre Syndicale des Industries diverses ; M. Léon Chotteau, promoteur du projet de traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, et M. P. Barde, directeur sous-gérant Expositions du Havre en 1868 et de Paris en 1878 et 1879, me prient d'informer le public qu'une Exposition du Travail s'ouvrira le 23 juillet prochain à Paris au Palais de l'Industrie, sous le patronage du gouvernement de la République Française.

La date de la clôture de l'Exposition du Travail est fixée au 23 novembre de la présente année.

La vente des produits exposés sera permise.

Les personnes qui désirent prendre connaissance de la Circulaire de la Direction et des conditions pécuniaires offertes aux exposants peuvent s'adresser au Consulat de France, No. 195, rue Gravier.

Toutes demandes d'renseignements et communications doivent être adressées à M. Ducret, directeur de l'Exposition du Travail, 31, Boulevard Bonne Nouvelle, Paris.

Le présent avis est adressé au public dans l'intérêt du développement du commerce entre la France et les Etats-Unis, et sans engager la responsabilité du gouvernement de la République Française.

La Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1885.

Le Consul Général chargé du Consulat

VICOMTE PAUL D'ARZAC.

Souvenirs de l'Exposition.

Une nouvelle et forte consignation de boîtes à ouvrage pour l'Exposition vient d'être adressée à l'exhibition particulière de Clark & O. N. T. Ces boîtes renferment chacune huit bobines de coton "Clark's O. N. T.", une pelotte en velours pour épingles et un de a coudre. Prix, 50 cts. Reçu aussi, 20,000 magnifiques boîtes à ouvrage en velours bleu, rouge cardinal et autres nuances brillantes. Chaque boîte renferme huit bobines de coton "Clark's O. N. T.", une pelotte en velours et un de. Prix, 50 cts pièce. Aucune corbeille à ouvrage pour dames n'est complète sans l'une de ces boîtes.

Ventes à l'encan.

Voici les chiffres auxquels ont été adjugées les propriétés vendues hier, à l'encan, par MM. Spear & Escoffier :

1. Coin North Poydras et Dryades	$ 5.900
2. Portion de terre bornée par North Poydras, Dryades, Penn et Perdido	625
3. Coin Nord Poydras et Penn	5.775
4. Portion de terre bornée par North Poydras Dryades, Penn et Perdido	475
5. La maison de rue Royale Escolat rue du Canal	8.200
6. 205 rue de Chartres	4.250
7. 207 et 209 rue de Chartres	3.200
8. 91 et 93 rue Magazine	12.500
9. 71 rue Royale	9.750
10. 95 et 97 rue Royale	13.200
11. 362 rue St Claude	3.625
12. 364 rue St Claude	3.400
13. Rue Dumaine, entre Royale et Bourbon	3.000
	$73.800

Photographies des enfants faisant leur Première Communion, une spécialité, chez R. Robira, rue Royale, 245.

---

83 la douzaine, voilà tout ce que demande Simon, l'artiste bien connu (21 rue de l'Hôpital) pour des admirables photographies-cabinet.

Brimborions.

Quand l'empereur de Chine n'a pas de rats à dîner, il mange comme un dératé cela lui sourit-il ?

Lassouche à Léontine.

—Sais-tu pourquoi l'on n'a pas le soupçon d'un bleuet en naissant.

—↑↑↑

—Parce qu'on *sait passe*.

On craint pour les jours de Léontine.

"GERMINAL" Encore un ouvrage dont certains passages se feront vivement sentir.

L'emprunteur sourit toujours—mais celui qui paie ce sourire n'a même pas envie de rire.

La lune de miel n'a qu'un quartier :—il dure souvent :

"Ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin."

EOLE.

Le général Boulanger.

Le général de division d'infanterie Boulanger (Georges-Ernest-Jean-Marie), dont il a été question pour le commandement en chef de l'expédition au Tonkin, ou pour le portefeuille de la guerre, le second plus jeune officier de son grade, né à Rennes, le 21 avril 1837, n'a pas encore 48 ans. Sa vie militaire est des plus actives et des plus brillantes. Elève de Saint-Cyr le 15 janvier 1855, pendant la guerre de Crimée, il en sortit le 1er octobre 1856, sous-lieutenant au 1er de tirailleurs algériens, à Blidah, dans la province d'Alger. L'année suivante, il fit avec son bataillon la campagne de la Grande-Kabylie du maréchal Randon, à la brigade Gastro de la 2e division (Yusuf), prit part à l'attaque des crêtes des Irdgers, le 24 mai, et aux combats livrés aux Beni-Raton.

En 1859, il obtint de faire partie des tirailleurs algériens du colonel Lauri, à la brigade de Polhès de la division de la Motthe-Rouge, du 2e corps.

Le 3 juin, à l'affaire glorieuse de Turbigo, il reçut sa première blessure. Une balle lui traversa la poitrine. Décoré pour fait de guerre le 17 juin, il revint dans notre colonie d'Afrique, après le défilé des troupes à Paris, passa lieutenant au tour de choix, le 28 mars 1860, et capitaine deux ans après, le 21 juillet 1862, noté comme un officier hors ligne pour la bravoure, l'instruction et l'intelligence.

En 1862, il fut embarqué avec sa compagnie pour la Cochinchine, fut blessé d'un coup de lance à la cuisse gauche, le 20 avril, au combat de Trui-Dun, faillit périr et, en 1865, il quitta les tirailleurs appelé au 53e de ligne alors à l'armée de Paris. En 1866, le jeune capitaine fut détaché à l'Ecole de Saint-Cyr pour y remplir les fonctions de capitaine instructeur. Il s'y trouvait encore le 17 juillet 1870, deux jours après la déclaration de guerre à la Prusse, lorsqu'il fut promu chef de bataillon, n'ayant que trente-trois ans.

Il fit la campagne de 1870-1871, à la 1re brigade (Susbielle) de la 3me division (Blanchard) de l'armée de la défense de Paris, et fut promu lieutenant-colonel, pour fait de guerre, au 114me de ligne, à la brigade Comte de la division Faron (1er corps de la 2e armée). Blessé d'une balle qui lui fracassa l'épaule droite le 30 novembre, à la bataille de Champigny, il reçut le 8 décembre la croix d'officier.

Colonel le 27 janvier 1871, au 114e de ligne, il fit le second siège de Paris contre la Commune. Lors de l'entrée des troupes dans la capitale, le 24 mai, il enleva à la tête de son régiment le Panthéon et fut blessé pour la troisième fois d'une balle au bras gauche. Cité à l'ordre de l'armée, il fut fait commandeur, distinction exceptionnelle et méritée que lui valaient ses services éminents et ses glorieuses blessures. Redevenu lieutenant-colonel au 109e, puis chargé de l'organisation du 133e de ligne, porté en 1872 sur le tableau d'avancement, il prit comme colonel, le 15 novembre 1874, le commandement du 133e de ligne et le conserva jusqu'à sa nomination au grade de général de brigade, le 4 mai 1880. Connaissant à fond le service de l'infanterie, désireux de s'initier à celui de la cavalerie, il demanda et obtint d'être mis à la tête d'une brigade de cette arme au 1er corps.

M. le général Boulanger, fort instruit, très actif, sémonçant avec facilité, fut choisi pour être chef de la mission envoyée aux Etats-Unis d'Amérique pour les fêtes du centenaire. Il s'acquitta de cette mission honorable avec une grande distinction, et, à son retour en France, il prit d'abord à Lyon son commandement, mais bientôt on l'appela à Paris pour remplir au ministère les importantes fonctions de directeur de l'infanterie.

Chargé de porter aux jeunes élèves du prytanée de La Flèche le drapeau que leur envoyait le ministre, le général sut relever dans le cœur de ces futurs officiers, la fibre militaire et patriotique.

Le général, nommé divisionnaire, en 1885, a reçu le commandement des troupes en Tunisie et a été chargé par le bey des fonctions du ministère de la guerre.

Il est difficile de voir une existence de soldat plus honorable et mieux remplie. Général de division après 27 ans de services, couvert de blessures, ayant été toujours en campagne, c'est une des spécialités de l'armée.

Le général est officier de l'instruction publique, chevalier d'Isabelle la Catholique, grand-croix des ordres Maurice et Lazare, grand-croix de l'ordre militaire d'Espagne, grand-officier de la couronne de Roumanie, grand-officier du Nichan de Tunis.

La note plaisante de l'incident Van Zandt

L'interrogatoire suivant aurait eu lieu dans le cabinet du commissaire de police entre ce fonctionnaire et un tapageur arrêté.

—Qu'est-ce que vous veniez faire aux abords de l'Opéra-Comique ?

—Siffler Mlle Van Zandt qui a manqué de respect au public.

—Avez-vous déjà été condamné ?

—Une fois seulement à 15 frs. d'amende.

—Pourquoi ?

—Pour ivresse sur la voie publique.

Un jeune homme se vantait devant Aristippe d'avoir beaucoup lu :

—Ce m'est pas, répondit le philosophe, ceux qui mangent le plus qui sont les plus forts et les plus sains, mais ceux qui digèrent le mieux.

On demandait au même philosophe quelle différence il y avait entre un homme éclairé et un ignorant.

—Quand ils sont ensemble, hors de leur pays, et l'on verra la différence.

Pendant un grand dîner, le domestique répand la sauce d'un plat sur l'habit d'un des convives.

La maîtresse de la maison, lançant à l'infortuné un regard plein de reproches :

—Une si bonne sauce.... Ne peut-elle-t-il encore pour les autres !

Une Erreur Très Commune.

Depuis des jours beaucoup de dames qui ont visité l'exposition particulière de "Clark's O. N. T." en recevant comme échantillon une bobine de coton "O. N. T." demandent si elles ont fait usage du coton "O. N. T." et quand les agents prépose à l'étalage leur demandent si la bobine est NOIRE OU BLANCHE, elles répondent invariablement que la bobine est noire.

Les fabricants de coton "O. N. T." se doivent à eux-mêmes et à leurs consommateurs de déclarer que le COTON EN BOBINE de Clark O. N. T., est enroulé autour d'une BOBINE BLANCHE et qu'il n'a jamais été question de bobine noire. Les dames voudront bien remarquer que le coton en bobine de Clark "O. N. T." est enroulé autour de bobines BLANCHES et que l'étiquette de chaque bobine, sur chaque bobine, porte ces lettres : "O. N. T." Toutes les bobines ne répondant pas à cette description sont fausses.

Marié à Key West, Floride, le 6 avril 1885, à l'église Ste-Marie, par le Révérend Ghique, RICHARD LEMESSE, de Cuba, à Mlle VICTORINE MASCARO, de la Nlle-Orléans.

MARIÉ, mardi, 21 avril 1885, à l'Eglise des Jésuites, par le très Rév. P. D. Hubert le Dr D. HORNIO à Mlle ADÈLE RENAUD, tous deux de cette ville.

Les [illegible] de Mississippi City, de Baton-Rouge, de la Havane et de Mexico voudront bien regarder cet avis.

Hier, 25 avril, à 1 heure et quart de l'après-midi, MARIE NORLIE, la plus jeune fille de Frank Leefe et de feue Louisa Adam, à l'âge de 4 mois et 9 jours, native de la Louisiane. Les amis et connaissances des familles Frank Leefe, Adam, Doumeing, Archinard, V. A. Jurgens et J. A. Lafaye sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu, ce matin, à onze heures et demie, du No. 1 Decatur (Victoire) entre Peace et Marais.

Toute la semaine prochaine.—Il n'y a pas de temps à perdre : l'Etoile Rouge nous convie tous à profiter de bonnes affaires toute la semaine prochaine, commençant demain lundi. Il y aura en vente des souliers de toutes les genres et de tous les prix. Il y aura plus de 3000 douzaines de chapeaux de paille dont les prix ne peuvent que bénéficier tous les acheteurs qui sauront profiter de la vente. Ne pas oublier qu'il n'y aura pas de vente à l'Etoile Rouge le 30—ce jour étant consacré à la fête de la Louisiane à l'Exposition, la veille, le 29 l'établissement ne fermera qu'à 9 heures du soir—cela facilitera les personnes dont les occupations ne leur permettent pas de faire des acquisitions dans la journée.

"Clark's O. N. T. Spooler."

APPAREIL A ENROULER LE FIL AUTOUR DES BOBINES.

Il n'est pas de machine à l'Exposition sur laquelle se fixe plus l'attention des visiteurs que l'appareil automatique O. N. T. de Clark. Bien avant l'heure de son fonctionnement, la foule s'arrête devant et attend avec anxiété le moment de la mise en mouvement de la merveilleuse machine. Nombreuses sont les félicitations qu'en reçoivent les agents de la maison Clark. Il y a peu de jours, un monsieur demandait si elle allait prononcer une harangue ; un autre, auquel des candidats à la présidence elle avait donné son suffrage. Les dames ne se lassent jamais de contempler cette pièce extraordinaire de mécanique, toutes les semaines, tous les jours, elles reviennent avec de nouvelles visiteuses.

Comme il y a en ville un grand nombre d'étrangers qui n'ont pas encore visité l'Exposition, ils éprouveraient, peut-être, quelque intérêt à lire une description de la machine automatique à mettre le fil en bobines de Clark O. N. T.

Cette machine remplit de fil de coton 6000 bobines en un jour ; elle en remplit 6 à la fois. Elle place les bobines vides, arrête le fil au moyen d'une incision à la couronne de la bobine après avoir enroulé 200 yards de fil autour de chacune d'elles. Lorsque les bobines sont pleines, elles sont remplacées par de vides, et le travail se poursuit ainsi incessamment.

L'appareil est entièrement automatique, il est merveilleusement compliqué, parfait dans le moindre détail de son mécanisme, dont la simplicité est telle qu'une jeune fille seule la fait fonctionner, son travail consistant à remplir la navette de fil, et à placer les bobines vides dans les anges, après en avoir enlevé les pleines.

Tous les étrangers doivent voir cet appareil avant de quitter la ville. Ne visiter pas un autre chose de l'Exposition, qu'ils se trouveraient simplement compensées de leurs peines.

Photographies des enfants faisant leur Première Communion, une spécialité, chez L. Robira, rue Royale, 245.

Pianos Pleyel—Il n'est pas, croyons-nous, de pianos plus en usage aux Etats-Unis, en Louisiane surtout, que le Pleyel qui se fabrique en France. Il y en a un grand assortiment en ville au magasin de M. Louis Grunewald, qui depuis des années a l'agence de la maison Pleyel pour la vente de ses célèbres et incomparables instruments. Le public a, sans doute admiré à l'Exposition la grande collection d'instruments à unisque de tous genres de M. Grunewald. Tous ces instruments disposés avec une symétrie un goût parfait sont de la meilleure provenance et se vendront à des prix d'une surprenante modicité.

Un de ces enthousiastes du temps passé, qui humblement de parti pris les vilipende au profit des modernes, commençait un discours par ces mots :

"Au temps où l'on était encore honnête....."

Un des assistants s'écria :

—Vous n'étiez pas né !

Mlle Lili a la mauvaise habitude de remuer la tête quand elle est contrariée.

—Tu verras, lui dit sa mère, qu'à force de la remuer comme ça, ta tête finira par tomber.

—Bah ! répond Lili, mon petit chien remue tout le temps la queue et elle ne tombe pas pour ça.

Vive la pipe !
Elle dissipe
Mélancolie, ennui, mauvaise humeur.
Sur le cigare
Je le déclare
Elle a le pas aux yeux du vrai fumeur.

Dans une réunion, des mondains autrefois décidé que dorénavant il sera permis de fumer la pipe dans la rue.

Moi, qu'en pense, écrit Georges Duval dans l'*Evènement*.

Seulement, je ne le croirai que lorsque je l'aurai vu.

Je ne m'imagine pas Mme de la Roche-Chevanceuil rencontrant le duc de Tarente et s'écriant :

—Ah ! mon cher duc, il n'y a que vous pour culotter les pipes !

Ou bien Mme de Cassagnac disant au baron :

—Vous savez, mon cher, mon mari fume. Vous pouvez en bourrer une.

Après ça, les mœurs changent tellement !

Le plaisant de l'incident Van Zandt

L'interrogatoire suivant aurait eu lieu dans le cabinet du commissaire de police entre ce fonctionnaire et un tapageur arrêté.

—Qu'est-ce que vous veniez faire aux abords de l'Opéra-Comique ?

—Siffler Mlle Van Zandt qui a manqué de respect au public.

—Avez-vous déjà été condamné ?

—Une fois seulement à 15 frs. d'amende.

—Pourquoi ?

—Pour ivresse sur la voie publique.

Un jeune homme se vantait devant Aristippe d'avoir beaucoup lu :

—Ce m'est pas, répondit le philosophe, ceux qui mangent le plus qui sont les plus forts et les plus sains, mais ceux qui digèrent le mieux.

On demandait au même philosophe quelle différence il y avait entre un homme éclairé et un ignorant.

—Quand ils sont ensemble, hors de leur pays, et l'on verra la différence.

Pendant un grand dîner, le domestique répand la sauce d'un plat sur l'habit d'un des convives.

La maîtresse de la maison, lançant à l'infortuné un regard plein de reproches :

—Une si bonne sauce.... Ne peut-elle-t-il encore pour les autres !

MUSEE ET THEATRE A 10 SOUS DE ROBINSON,
126 RUE DU CANAL,

La plus grande curiosité vivante.

N'ayant qu'une année à rester à la ville, par la nature de la tête on peut, par une absolument croissante de plus en plus, voir toute sa personne. Les sceptiques qui ne croient pas aux femmes à barbe peuvent se convaincre immédiatement en allant voir cette jolie petite fille à barbe. Ne manquez pas d'aller la voir.

Toutes les autres curiosités sont conservées.

DANS LE THÉATRE.

La grande spécialité européenne et **Humpty-Dumpty Co.** DE Zeltner et Chrisdie.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 A 10 HEURES. **Admission pour tous 10 cts. 10 cents.**

26 avril—1 f

Robinet avec Chambre à Air

E. MORÈRE, Inventeur, Nlle Orléans. Ce Robinet offre le mécanisme le plus simple et fonctionne régulièrement. A vendre immédiatement Robinets pour Bateaux, Usines, Fabriques, Brasseries, Bière, Soda, Eau Gazeuse, Eau Minérale, aux ateliers de l'Hôpital et Chartres, Orléans et Bourgogne et Quartier et Dauphine. Patent applied for

26 avril—2f

MAISON

D. H. HOLMES

135 Canal, 13 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Mise en vente des dernières nouveautés en Grenadines noires et couleurs,

A des prix qui défient la concurrence.

Splendide assortiment

DE CRÉPON ET PONGEE EN TOUS GENRES.

26 avril 1f

Bureau du New Louisiana Jockey Club. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1885. Le soussigné, Président du New Louisiana Jockey Club, en vertu de l'article onze de l'acte d'incorporation dudit Club, donne avis que James Fabre, notaire, le 24 mars 1885 et enregistré au bureau des Hypothèques de cette ville dans le livre 152 page 199 ; autres seul par le présent requis d'assister à une assemblée générale qui aura lieu au Club House JEUDI PROCHAIN 30 courant, à 3 heures midi pour consulter et décider sur certains changements et additions ou modifications qui pourraient être proposés à ladite assemblée, lesquels seront non adoptés et intégrés dans le dit acte d'incorporation pour en faire désormais partie.

L. W. SOTT, Secrétaire.

26 avril—26 s date

LA GRANDE ATTRACTION DE L'EXPOSITION.

(Etabli en 1812)

CLARK'S TRADE O.N.T. MARK SPOOL COTTON.

(Entouré sur Etiquetes Blanches)

GEO. A. CLARK & BROTHER, Nouveau York seul agent en Amerique pour CLARK'S O. N. T. SPOOL COTTON (coton en bobine).

MILWARDS HELIX NEEDLES (Aiguilles). MARSHALLS LINEN THREAD (fil toile)

16 avril—1mois—1fr

ACETOLOTIF

Dr G. L. TALBOT,

Le plus puissant pourvoyeur des maladies infectieuses et contagieuses. Choléra, Fièvre jaune Fièvre pernicieuse, Paludeenne, Typhoïde, Scarlatine, la Variole, Dysenterie, Croupe Angine, etc., etc.

L'Acétolotif possède au plus haut degré le pouvoir de combattre les miasmes ou les virus infectieux ou contagieux qui circulent dans le sang, de détruire les ferments développés à la surface des corps ou dans les voies digestives.

Comme curatif et preservatif prendre dix ou douze gouttes dans un peu d'eau sucrée deux ou trois fois par jour ; pour les personnes malades renouveler la dose toutes les deux heures.

La bouteille ..... 50 cents

J. P. JACOB, Agent pour la Louisiane. No. 183 rue Claiborne, coin Dumaine.

13 avril—1m—10m Mar Jeu

Aux Résidents Français de la Nouvelle-Orléans.

Le Comité des Trente pour l'organisation de la Fête de l'année 1884, et le Comité ch[illegible] pour celle de 1885, invitent les résidents Français de la Nlle-Orléans à se réunir, DIMANCHE, 26 Avril, à 4 heures P. M. précises, à l'Aulle de la Société Française, pour affaires très importantes.

JULES C. BERNARD,
Secrétaire.

26 avril—1f

GRANDE ROUTE JACKSON.

Les Excursions du Dimanche à **M'COMB CITY**

Commenceront le 3 mai 1885, et continueront pendant la saison.

Prix ..... $1 Seulement.

Partant de la Nlle-Orléans ..... 7.30 A. M.
Arrivant ..... 8.30 P. M.

J. W. COLEMAN,
Ast. Agt. Général des Passagers.

25 avril—7f

Bureau des Assesseurs d'Etat, Paroisses [illegible] Hôtel de Ville, Salle No 1[illegible] Nlle-Orléans, 19 avril, 1885.—Aux [illegible] Nlle-Orléans. Toutes personnes devant des taxes sur une propriété quelconque, mobilière ou immobilière, sont par le présent prévenues que, conformément à la section 22 de la loi 96 de 1882 (loi du revenu), les tableaux d'assessement pour 1885, des différents districts d'assessment de la paroisse d'Orléans, seront exposés à ce bureau pendant vingt jours, du 1er mai au 20 mai inclusivement, pour être examinés et corrigés. Les contribuables sont instamment priés de profiter de l'occasion qui leur est offerte pour faire valoir les objections qu'ils pourraient avoir contre l'estimation des assesseurs et pour en contester l'exactitude de la manière pourvue par la loi.

W. B. BROCKETT,
Président.

19 avril—ex 30 avril

L'Etoile Rouge

n'ouvrira pas le 30, JOUR DE LA LOUISIANE A L'EXPOSITION. Afin de faciliter les achats [illegible] restera ouvert le 29 jusqu'à 9 heures du soir.

26 avril—1f

N. O. Cotton Press Association, No. 167 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, 26 avril 1885.—Avis est par le présent donné que les presses de cette Association seront fermées JEUDI PROCHAIN, 30 courant, en l'honneur du Jour de la Louisiane à l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

R. D. HOPKINS,
Secrétaire et Trésorier.

26 av—4 date

Demande de façon de boutonnières.—Quelques couturières de premier ordre, habituées à finir de belles chemises, trouveront de l'emploi toute l'année et seront bien payées. Conviendraient aussi à coudre des échantillons de travail. MOIR, chemisier, 32 rue St-Charles.

26 avril—1f

B. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rouan.

Vieux Whisky de Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc

AUX PLUS BAS PRIX.

Avis.

$75 000.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de personnes à Washington D. C. un coupon du billet No. 59.075, tirage à numéro simple Classe D de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, coupon qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres le mardi, 14 avril 1885 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit coupon au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co., Nouvelle-Orléans, Lne.

25 avril—2f

Avis.

$75 000.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno. W. Harwood et M. Verdery, 32 rue Charlton, Savannah, Geo, par l'intermédiaire du Savannah Bank and Trust Company, un coupon du billet No. 59.075, tirage à numéro simple Classe D de la loterie de l'Etat de la Louisiane, coupon qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, mardi, 14 avril 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit coupon au